

Programme d'assurance responsabilité professionnelle pour les membres
Erreurs et Omissions

Membre désigné DAR ou DAC (Et ou Évaluateur Réviseur Certifié)

LIMITE	Déductible	Prime	Prime supplémentaire DRP (si applicable)
1 000 000\$	1000\$	1234\$ *	2000\$ *
2 000 000\$	1000\$	1606\$ *	2000\$ *
3 000 000\$	1000\$	appeler pour devis	2000\$ *
5 000 000\$	1000\$	appeler pour devis	2000\$ *

Membre Candidat CM

1 000 000\$	1000\$	366\$ *	N/D
2 000 000\$	1000\$	453\$ *	N/D

***REMARQUE - NE COMPREND PAS LES TAXES APPLICABLES QUI VARIENT
SELON LES PROVINCES.**

NOTE IMPORTANTE

Si vous êtes un membre DAR ou DAC et êtes déjà personnellement assuré, mais travaillez pour une compagnie ou une entreprise avec des revenus allant jusqu'à 150 000\$ par année, alors votre entreprise est automatiquement couverte et le coût est inclus dans les taux ci-dessus. **Mais si votre compagnie ou entreprise a des revenus de plus de 150 000\$ par année, le coût d'assurance pour votre entreprise est alors supplémentaire et est disponible seulement par devis. Veuillez demander une soumission au bureau d'administration immédiatement.**